

Transport scolaire 2010-2011

Juin 2010

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous faire part des modalités de transport pour votre enfant pour l'année scolaire 2010-2011.

1. Élèves transportés par autobus scolaire



Académie les Estacades

Collège de l'Horizon

- Pavillon de l'Horizon
- Pavillon des Arts

Chavigny

Des Pionniers

Le Tremplin

Un avis d'embarquement **sera distribué par l'école (en même temps que l'horaire)** à chaque élève éligible au transport scolaire (**résidant à plus de 1,6 km**) au début de la prochaine année scolaire.

L'Escale

Avenues Nouvelles

Le Point Tournant

Du Moulin

Un avis d'embarquement **sera posté à compter du 19 août 2010** à chaque élève éligible au transport scolaire (**résidant à plus de 1,6 km**).

- La Commission scolaire se réserve le droit d'assigner le lieu d'embarquement.
- L'élève doit se présenter à l'arrêt désigné 10 minutes à l'avance.
- L'élève peut utiliser seulement les circuits inscrits sur sa carte d'embarquement.

2. Élèves transportés par la **STTR** (Société de transport de Trois-Rivières)

À compter du 19 août, ces élèves recevront par la poste un avis d'embarquement indiquant leur admissibilité au transport en commun de la **STTR**.

Vous devez consulter Le Nouvelliste et l'Hebdo Journal, **le samedi 21 août 2010**, afin de connaître les horaires et les circuits de la **STTR**. Les cartes d'accès de la **STTR** sont remises à l'école durant la première semaine de la rentrée.

Veuillez prendre note que les cartes d'accès de la **STTR** sont **exigées par les conducteurs à partir du 8 septembre 2010 seulement**.

Un document qu'il faut conserver

Afin d'assurer sa sécurité, l'élève doit toujours avoir en sa possession sa carte d'embarquement ou sa carte d'accès de la STTR.

Elle est obligatoire!

(Verso)



Vous déménagez!

Assurez-vous de transmettre la nouvelle adresse pour le transport de votre enfant à son école, **au plus tard le 30 juin 2010**.

Vous éviterez ainsi bien des désagréments !

Commodité pour les activités parascolaires

Tous les élèves peuvent se procurer une carte mensuelle « hors scolaire » de la **STR** au coût de 30 \$.

Cette carte permet l'accès aux circuits du lundi au vendredi de 9h à 14h et de 16h30 à 1h00, pour le samedi, le dimanche et les journées pédagogiques (*horaire régulier*).

La carte « hors scolaire » est disponible dans les écoles secondaires.



Vous désirez nous joindre...

- par téléphone - 819 370-6167 ou par télécopieur - 819 378-1174;
- par courrier électronique - transport@cduroy.qc.ca.

Soyez assurés, chers parents, que le Service du transport scolaire met tout en œuvre pour le bien-être et la sécurité de votre enfant.



Danielle Lemieux, directrice
Services éducatifs et du transport scolaire